

**Groupe d'experts gouvernementaux
des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

11 février 2011
Français
Original: anglais

Première session de 2011
Genève, 21-25 février 2011
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Soumis par la présidence

1. Ouverture de la session du Groupe d'experts gouvernementaux.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Confirmation du Règlement intérieur.
 4. Organisation des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux, y compris ceux des Réunions d'experts militaires et techniques.
 5. Documentation de base.
 6. Armes à sous-munitions.
 7. Quatrième Conférence d'examen des Hautes Parties contractantes à la Convention.
 8. Rapport des Réunions d'experts militaires et techniques.
 9. Questions diverses.
 10. Adoption du rapport d'activité.
-